

## **8€ REMBOURSES SUR VOTRE LUMI MOBILE COMPTE-MOUTONS Jusqu'au 31 décembre 2023.**

Pour obtenir votre remboursement :

- 1. Achetez un Lumi mobile compte-moutons avant le 31/12/2023.**
2. Sur le site <https://www.vtech-jouets.com/promotions> complétez le formulaire dans l'espace « Promotions ».
3. Imprimez-le et **joignez obligatoirement \*** :
  - le code-barres original découpé sur la boîte
  - l'original ou la photocopie du ticket de caisse entier (entourez la date d'achat)
  - un IBAN BIC.
4. Adressez le tout **dans les 10 jours suivant l'achat / réception des produits, dimanches et jours fériés inclus** (date du ticket de caisse et cachet de la poste faisant foi) à :

### **VTech OP sommeil AX27 - Sogec Gestion - 91973 Courtaboeuf Cedex**

*Conditions : Offre limitée à la France (Corse + DROM), Andorre & Monaco, non cumulable avec d'autres opérations en cours. Toute demande envoyée au delà des 10 jours suivant la date d'achat, illisible ou incomplète sera considérée comme nulle. Frais d'affranchissement non remboursés. Offre non cumulable avec d'autres opérations en cours. Remboursement dans un délai de 8 semaines.*

\* Pour les achats sur Internet : joignez à votre dossier un email de confirmation de commande ou une facture laissant apparaître une date d'achat avant le 31/12/2023 inclus, ainsi qu'un justificatif de la date de livraison des produits (bordereau de livraison ...) et renvoyez le tout dans les 10 jours suivant la livraison.

Les données personnelles traitées sont destinées à VTech Electronics Europe B.V. qui est le responsable du traitement. SOGEC Gestion agit pour le compte de VTech dans la gestion des offres en sa qualité de sous-traitant.

Les données saisies pour participer à l'offre sont anonymisées six mois après la fin de l'opération. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'un droit à la portabilité des informations qui vous concernent ainsi que d'un droit à la limitation des traitements que vous pouvez exercer en adressant un courriel à [Privacy\\_France@VTech.com](mailto:Privacy_France@VTech.com).

Vous disposez également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés ces droits après votre décès. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel.

Pour prendre connaissance des pratiques de VTech en matière de protection des données personnelles, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité en suivant ce lien <https://www.vtech-jouets.com/politique-de-confidentialite>